



Association **F**oncière **U**rbaine **L**ibre « *LES BOUVREUILS* »

65 boulevard Charles de Gaulle 91540 MENNECY

☎ 06 95 08 01 36 ✉ contact@bouvreuils.fr

www.bouvreuils.fr

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 2 FEVRIER 2024

EXERCICE 2023



Grand espace vert avenue de Manassé - Isabelle Rippol, 23 octobre 2022

Merci pour votre participation à notre assemblée générale avec 151 présents et représentés, soit 53% des propriétaires.

Merci aussi à tous les membres de notre comité pour leur travail et investissement, merci à Patrick Mullard qui se retire après un mandat de participation active,

Un merci particulier à Hubert JANNIN qui a été un membre actif de notre AFUL depuis 2001 et notre Président depuis 2008. Merci à Hubert pour son investissement et son engagement personnel, pour le temps qu'il a passé à maintenir et embellir notre cadre de vie et pour avoir toujours su privilégier les bonnes relations de voisinage.

Vous pouvez compter sur votre Comité pour continuer à mettre en valeur et à faire vivre notre quartier. Votre Comité accueille cette année deux nouveaux membres : Anne GAUCHER et Didier ROBIN.

Nous vous rappelons que tous les membres sont bénévoles.

Nous souhaitons la bienvenue aux huit nouveaux propriétaires qui se sont installés en 2023.

Nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, en nos sentiments les meilleurs.

Gilles Rémond



Association **F**oncière **U**rbaine **L**ibre « *LES BOUVREUILS* »

65 boulevard Charles de Gaulle 91540 MENNECY

☎ 06 95 08 01 36 ✉ contact@bouvreuils.fr

www.bouvreuils.fr

COMMUNICATION

En vous connectant sur notre site bouvreuils.fr, vous trouverez de nombreuses informations telles que les formulaires de demande de travaux, nos statuts et règlement, ainsi que les plans de vos maisons (274 plans numérisés sont directement accessibles), etc.

Vous trouverez également des recommandations d'entreprises en cliquant dans l'onglet [Numéros et sites utiles \(bouvreuils.fr\)](#), aussi n'hésitez pas à nous faire part de vos expériences.

Sur notre site, vous pouvez également déposer des annonces. La démarche est simple.

N'hésitez pas non plus à nous soumettre des suggestions d'articles, la mise à jour est continue.

Nous vous rappelons que le courrier doit être adressé au 65 Boulevard Charles de Gaulle 91 540 Mennecy.
Le numéro de téléphone de l'AFUL est le : **06 95 08 01 36**.

Notre adresse mail **pour une information générale** : contact@bouvreuils.fr

Notre adresse mail pour toutes questions ou remarques pour les espaces verts : espace-vert@bouvreuils.fr

Notre adresse mail pour toutes questions ou demandes de travaux : reglement-interieur@bouvreuils.fr

Notre adresse mail pour le règlement des cotisations : tresorerie@bouvreuils.fr

Pour vos messages vocaux et courriels, pensez à bien préciser vos nom et adresse.

FÊTE DES VOISINS

Nous prévoyons une nouvelle édition en soirée le **vendredi 21 juin 2024**.(à confirmer)



BRADERIE

Avec nos amis de l'AFUL Les Pâquerettes, de l'AFUL Les Lys et de l'AFUL de La Colline de la Verville, nous avons organisé un nouveau vide-maison le dimanche 8 octobre 2023. C'était une réussite avec une forte participation tant chez les exposants que chez les visiteurs, la météo était idéale.



Association **F**oncière **U**rbaine **L**ibre « *LES BOUVREUILS* »

65 boulevard Charles de Gaulle 91540 MENNECY

☎ 06 95 08 01 36 ✉ contact@bouvreuils.fr

www.bouvreuils.fr



Nous pensons renouveler l'organisation de cet événement le dimanche **6 octobre 2024**. (à confirmer)

BROYEUR

Depuis trois ans, nous pouvons mettre à votre disposition un broyeur STIHL GHE 420 dont l'achat nous a été remboursé par le Conseil Régional Île-de-France dans le cadre du Budget participatif écologique et solidaire.

C'est Vincent Frachot vincent.frachot@gmail.com qui a la charge de gérer les prêts, environ une douzaine en 2023 pour une durée variable (d'un weekend à plusieurs semaines) avec à chaque fois la signature d'une convention, complétés d'un sac Pop Up pour la récupération des broyats, ainsi qu'une visière de protection et un casque anti-bruit ; les gants seront à fournir par vos soins, idem pour le câble d'alimentation électrique.

Sur notre site internet <https://www.bouvreuils.fr/2-accueil/98-broyeur> vous pouvez accéder au mode d'emploi et à un lien vers une vidéo qui montre l'intérêt d'utiliser un tel broyeur.

Le broyeur fait l'objet d'un entretien obligatoire chaque année et peut être indisponible à certaines périodes de l'année

Nous en profitons pour faire un rappel sur la bonne pratique pour les coupes :

A partir de la mi-mars, la saison de nidification commence. Pour ne pas déranger ou déloger les oiseaux pendant cette période cruciale pour leur cycle de vie, l'Office français de la biodiversité, recommande de **ne pas tailler les haies ni d'élaguer les arbres du 15 mars au 31 juillet**. Pour les agriculteurs, la taille des haies est interdite du 1^{er} avril au 31 juillet ([Arrêté du 24 avril 2015 relatif aux règles de bonnes conditions agricoles et environnementales](#)).

BOÎTE A LIVRES



C'est un succès qui se confirme d'année en année avec un renouvellement constant des livres.

Elle est située rue des Bouvreuils sur l'espace vert de la place des Lorient. Encore un immense merci à Gilles REMOND pour sa réalisation, également pour son entretien et réparations suite, entre autres, à des dégradations survenues en mai 2022 (vitres en plexi cassées, portes détériorées refaites entièrement).

En ce début 2023 il s'est malheureusement avéré que la boîte a été pillée à deux reprises, aussi nous l'avons donc mise hors service pour une période de deux mois, le temps que la personne indélicat passe à autre chose...C'est évidemment désolant et nous regrettons d'avoir eu à prendre cette décision. Pendant cette période, une boîte provisoire installée à mon domicile a recueilli un grand nombre de livres. Depuis sa remise en service en avril, tous les livres déposés sont systématiquement tamponnés et marqués. Pour l'année 2023, il y a eu un roulement de plus de 400 livres.



Un entretien important a été réalisé au début de l'été :

- changement complet des lettres car une partie de celles-ci avait été détruite par une chute de branche,
- nettoyage des boiseries extérieures et du support et remise en peinture,
- modification des loquets de fermeture.

DISPOSITIF DES VOISINS VIGILANTS OU PARTICIPATION CITOYENNE

Nous vous invitons à rejoindre ce dispositif qui est bien adapté à notre quartier,

Même si leur nombre est en baisse sur la commune, les cambriolages les plus récents sont plutôt rapides (petite liquidité, bijoux). Il n'y a pas de moments privilégiés : tous les jours de la semaine ainsi que tous les créneaux horaires dans la journée sont concernés.

Les derniers faits constatés sur la zone Levitt se sont produits en journée entre 18h00 et 21h00.

Les voisins vigilants transmettent de l'information auprès des services de police et de gendarmerie concernant par exemple des fourgonnettes (noter les numéros de plaques), des personnes qui viennent frapper aux portes, etc. Certains faits peuvent paraître anodins mais peuvent avoir une grande importance quand ils sont recoupés et relayés par les observations faites par les caméras.

Nous avons pour notre quartier un **voisin vigilant référent** et des voisins vigilants volontaires. Il faut s'inscrire et remplir quelques conditions telles que l'absence d'un casier judiciaire.

Vous pouvez télécharger un bulletin d'inscription en cliquant sur <https://www.bouvreuils.fr/index.php/numeros-utiles>

Numéro de la Gendarmerie de MenneCY

01 64 57 22 22

Numéro de la Police Municipale

01 69 90 00 00

Le "17" est bien sûr le numéro prioritaire.

Quelques rappels à propos de la sécurité

- En votre absence (même de courte durée) : Fermez vos volets donnant sur l'arrière de votre maison,
- N'entreposez pas vos bijoux, objets de valeur, chèquiers ou espèces dans vos chambres ou salles de bain,
- Ne laissez pas vos clés de voiture dans le hall d'entrée, **placez les plutôt dans un étui de blocage RFID.**

Pensez également à vos poubelles qui, lorsqu'elles ne sont pas remontées, sont un indicateur de non présence.

Lors de vos départs en vacances :

- Prévenez vos voisins,
- Informez la police municipale de votre absence (**Opération Tranquillité Vacances**, formulaire à retrouver en cliquant sur <https://www.bouvreuils.fr/index.php/numeros-utiles>). **Ce dispositif fonctionne toute l'année.**



ESPACES VERTS



Concernant l'entreprise FUSCHIA PAYSAGES, le contrat d'entretien est reconduit pour un an avec un prix augmenté de 4,37 % pour 2024 en accord avec l'augmentation du point d'indice EV4, soit 55 157 € TTC.

La commission Espaces Verts va établir un nouveau cahier des charges avec une révision du contrat (inchangé depuis 2002). Ce cahier des charges tiendra compte de notre démarche écologique (favorisation de la biodiversité), du réchauffement climatique (moins de tontes) et de nouvelles prestations (pose de pièges pour les chenilles processionnaires, etc.). La commission Espaces Verts fera un appel d'offre auprès de différents prestataires.

Poste Espaces Verts travaux supplémentaires en 2023

	Budget	Réel	Ecart
2022	4 000€	409 €	-3 591 €
2023	1 000 €	4 965 €	3 965 €
Total	5 000 €	5373 €	373 €

Nous rappelons que la taille des haies donnant sur les coulées vertes est une obligation pour les propriétaires. Cela facilite le passage des machines de l'entreprise qui entretient nos espaces verts.

Merci aux personnes concernées de vérifier que leur haie ne s'est pas trop développée afin qu'elle ne devienne pas gênante pour l'entretien des espaces verts.

Les propriétaires qui effectuent des tailles de végétaux ne doivent pas laisser leurs déchets de coupe sur les parties communes.

ATTENTION à ne pas intervenir ou faire intervenir une entreprise avec un véhicule sur les espaces verts si le sol est détrempé, la remise en état des dégâts occasionnés serait à votre charge.



- Les chenilles processionnaires :

Nous vous rappelons qu'il est obligatoire pour les propriétaires de faire enlever tous cocons présents dans votre propriété (cf. l'arrêté municipal du 4 janvier 2016).

Les premières descentes de chenilles peuvent avoir lieu dès février. Ce sont ces chenilles qui réussissent à quitter les cocons, à s'enterrer, car pas capturées dans les sacs, et qui nous créent des problèmes l'année suivante.

Il ne faut pas prendre ce problème à la légère car les conséquences peuvent être dramatiques, pas seulement pour des animaux familiers, mais aussi pour de jeunes enfants.



- Les frelons asiatiques :

Nous n'avons pas eu de retrait de nid à faire en 2023. Peut-être grâce à notre vigilance en début de printemps. Un nid non détruit donnera en moyenne 4 nids l'année suivante. C'est pourquoi il faut être vigilant cette année encore pour essayer d'identifier et faire enlever ces nids avant que les frelons asiatiques aient le temps d'occasionner des dégâts, notamment sur les autres espèces (cf. notre site internet pour les coordonnées d'entreprises les enlevant, ainsi qu'à la mairie pour une aide financière si vous deviez faire intervenir une entreprise sur votre propriété).



- Les sangliers :



Cette année nous avons eu comme l'année précédente et à de nombreuses reprises, la visite de sangliers qui ont retourné la terre à plusieurs endroits de nos espaces verts. Nous ferons probablement à nouveau appel aux bonnes volontés afin de nous aider à « patasser » la terre !

Merci aux résidents qui se sont rendront disponibles. Les sangliers sont malheureusement de nouveau revenus depuis quelques semaines ...

- Le nettoyage des nichoirs :

Une opération de nettoyage a lieu le 9 février 2024, merci aux résidents qui nous ont aidés,

- Rappels :

Les propriétaires qui clôturent leur jardin doivent planter une haie végétale (type cyprès, laurier...) pour dissimuler ces clôtures, qu'elles soient en bois ou en grillage. La hauteur des végétaux devra être de taille conséquente afin de masquer rapidement la clôture.

ATTENTION à bien respecter le côté de plantation des végétaux. Le grillage ou la clôture devant se trouver à l'intérieur du jardin donc invisible à terme de la rue ou des espaces verts.

La mairie nous demande d'insister sur les tailles d'entretien des haies afin de permettre une bonne visibilité aux différentes intersections et l'accès aux trottoirs qui doivent être dégagés et permettre la circulation des piétons. La responsabilité des propriétaires pourra être engagée en cas d'accident.

- Contact :

Je vous rappelle l'adresse mail pour toutes les questions relatives aux espaces verts espace-vert@bouvreuils.fr

Benoit BORDERE
Responsable Espaces Verts



FINANCES

Nous avons organisé la présentation des comptes 2023 en séparant les opérations relatives à l'activité courante de l'AFUL et de celle concernant les recettes de tournages afin d'avoir la lecture la plus claire possible de nos comptes.

Également, une colonne a été rajoutée afin d'exprimer en unitaire nos opérations, ceci permet de voir la part représentée pour chaque catégorie par rapport à la cotisation.

Les recettes courantes

- Cotisations 2023

Nos recettes se composent des cotisations versées par les résidents.

Tous les propriétaires se sont acquittés de leur cotisation et nous remercions plus particulièrement ceux qui l'ont fait dès janvier 2023 nous permettant, ainsi, de faire face aux échéances de début d'année. Quelques propriétaires ont versé spontanément la pénalité de 10 € du fait d'un règlement postérieur à la date d'échéance du 15 mars.

- Produits financiers

Les produits financiers de 367 € correspondent essentiellement aux intérêts des comptes d'épargne perçus au 1er janvier 2023 sur les dépôts moyens rémunérés en 2022. Notons que sur 2023, nous avons fermé plusieurs comptes d'épargne pour ne conserver que le compte courant et le Livret A dont la rémunération a été portée au 1er février 2023 à 3 % avec un plafond fixé à 76 500 € pour les associations.

L'ensemble de notre trésorerie est placé sur le livret A et nous effectuons régulièrement les mouvements nécessaires vers le compte courant pour faire face aux échéances.

- Recettes exceptionnelles de films

En 2023, les recettes de film s'élèvent à 5 100 € contre 4 000 € prévues au budget. Elles concernent 7 tournages dont le dernier a eu lieu en août 2023. Depuis cette date, plus aucun tournage. Ces recettes exceptionnelles contribuent à minimiser le niveau d'augmentation de notre cotisation.

Les dépenses courantes

- Contrat Espaces Verts

Nos dépenses sont constituées essentiellement de l'application sur 12 mois de notre contrat d'entretien de nos espaces verts avec l'entreprise FUSCHIA PAYSAGES.

Ce poste de dépense représente 81% du total de nos dépenses, soit une part de 185 € dans notre cotisation de 200 €.

- Les travaux Supplémentaires Espaces Verts

Des travaux supplémentaires hors contrat d'entretien de 4 965 € ont été facturés à comparer aux 1 000 € prévus au budget 2023. Il s'agit essentiellement de travaux d'élagage et d'abattage d'arbres morts.

L'écart budget/dépenses s'explique, en partie, par des travaux réalisés fin d'année 2022 mais facturés début d'année 2023. Si on regarde ce poste sur deux années successives, cet écart n'est que de seulement + **373 €**.

	Budget	Réel	Ecart
2022	4 000	409	-3 591
2023	1 000	4 965	3 965
Total	5 000	5 373	373



- Taxes foncières et Assurance Responsabilité Civile

Par rapport à l'année 2022, la hausse a été respectivement de +12,4% pour les taxes foncières et + 5,3% pour l'assurance.

- Frais généraux, fournitures diverses et télécom/site internet

Dans ces 2 postes, on trouve les dépenses courantes relatives au bon fonctionnement de votre AFUL ainsi que des dépenses liées aux animations ou services proposés par le Comité : Entretien du broyeur (294 €), pot offert lors de la tenue de l'AG, vide maison, fête des voisins, maintenance du site internet...

Le détail de 2 ces postes est à la disposition de chaque résident sur simple demande faite au trésorier.

- Contentieux

Pas de litige qui se traduirait par des dépenses de contentieux.

Synthèses des comptes 2023

L'année 2023 se clôture avec un déficit de **- 2 478 €**. A noter que, hors recettes des films de **+ 5 100 €**, le déficit aurait été de **- 7 578 €**.

En synthèse, hors recettes de films, notre cotisation 2023 était insuffisante de 27 € pour couvrir nos dépenses courantes et de 9 € pour équilibrer nos comptes 2023.

Suite au déficit de 2023, la trésorerie fin décembre 2023 s'établit à + 12 649 € et a évolué de la manière suivante :

TRESORERIE AU 1er JANVIER 2023	15 127,14 €
DEFICIT 2023	-2 478,06 €
TRESORERIE AU 31 DECEMBRE 2023	12 649,08 €
<i>Dont Compte Courant</i>	235,80 €
<i>Dont Livret A</i>	12 413,28 €

Budget 2024

La Cotisation 2024 est fixée à un montant de 210 € à la suite d'un vote du Comité par lequel une majorité de 6 voix sur les 11 membres présents s'est prononcée pour ce niveau.

Avec une cotisation de 210 €, le budget 2024 ressort avec un déficit de **- 2 242 €** et **- 6 242 €** hors recettes de film et une trésorerie qui se réduit à **+ 10 407 €** fin décembre 2024

Nous avons considéré les évolutions suivantes :

- Produits financiers de 900 € portant sur la rémunération de trésorerie moyenne placée sur le livret A en 2023,
- Revalorisation du contrat de FUSCHIA PAYSAGES sur la base de l'indice EV4 (Indice du coûts des espaces verts qui est calculé par l'INSEE et publié au JO) des 12 derniers mois. Cet indice a été utilisé pour revaloriser le contrat FUSCHIA PAYSAGES sur les 3 dernières années,
- 4 000 € de travaux supplémentaires hors contrat d'entretien, même montant que celui que l'année dernière,
- Frais généraux / Fournitures diverses / Telecom / Maintenance Site Internet : 1 800 €,
- Contentieux : 0. En Considérant que les litiges sont couverts par la réserve de trésorerie + 12 649 € à fin



décembre 2023,

- Recettes de film de 4 000 €, montant identique à celui de budget 2023, hypothèse optimiste compte tenu de la tendance (pas de recette au 2ème semestre 2023) et du contexte défavorable en 2024 (JO avec de nombreux projets reportés).

EVOLUTION DU MONTANT DE LA COTISATION 2004 / 2024



COTISATION 2024

Nous vous demandons de vous acquitter dès que possible de cette cotisation sachant que notre AG a lieu un peu plus tardivement que les années précédentes. Les échéances de janvier seront donc réglées par prélèvement sur la trésorerie placée.

Ce paiement doit intervenir impérativement avant le 15 mars 2024. Au-delà de cette date, nous appliquerons les pénalités suivantes :

- **au 15 mars 2024**, une pénalité de 10 € ;
- au 1^{er} mai 2023, une pénalité de 40 € ;
- au 1^{er} juillet 2023, une pénalité de 100 €.

Cette dernière date s'accompagnerait d'une procédure d'injonction de payer dont les frais d'huissier seraient à la charge du propriétaire.

Bien entendu, nous demeurerons à l'écoute de tout propriétaire qui aurait des difficultés, et nous sommes prêts, avec toute la confidentialité requise, à trouver avec celui-ci des modalités spécifiques.

Une adresse tresorerie@bouvreuils.fr

Vous pouvez payer par :

1) **Virement**

Outre sa grande souplesse dans la gestion du recouvrement des cotisations, ce mode de paiement a très largement notre préférence car il permet une bonne traçabilité.



Association **F**oncière **U**rbaine **L**ibre « *LES BOUVREUILS* »

65 boulevard Charles de Gaulle 91540 MENNECY

☎ 06 95 08 01 36 ✉ contact@bouvreuils.fr

www.bouvreuils.fr

Ce virement est à faire sur le compte Société Générale dont le RIB est à retrouver ci-dessous (compte inchangé par rapport à 2023), en **libellant le motif avec au minimum votre adresse (n° et nom de rue)** idéalement complétée de votre nom.

2) **Chèque**

A l'ordre de l'*AFUL Les Bouvreuils* à déposer au 5 rue des Rossignols chez Vincent FRACHOT, trésorier de l'*AFUL*.

Titulaire
AFUL LES BOUVREUILS

Domiciliation
SG MENNECY (00681)
1 RUE LA CROIX BOISSEE
91540 MENNECY

RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE

Référence bancaire

Code banque	Code guichet	N° compte	Clé RIB
30003	00681	00037269053	04

IBAN : FR76 3000 3006 8100 0372 6905 304
BIC-ADRESSE SWIFT : SOGEFRPP

COMPTE D'EXPLOITATION 2023

Exploitation en Euros

	BUDGET 2023	REEL 2023	ECART REEL- BUDGET 2023	Réel en unitaire (Par résident)
RECETTES COURANTES AFUL				
COTISATIONS	57 000 €	57 050 €	50 €	200
PRODUITS FINANCIERS	250 €	367 €	117 €	1
TOTAL RECETTES COURANTES ACTIVITE AFUL	57 250 €	57 417 €	167 €	201
DEPENSES COURANTES ACTIVITE AFUL				
ESPACES VERTS (Contrat d'entretien)	52 850 €	52 848 €	-2 €	185
ESPACES VERTS 2023 (travaux supplémentaires)	1 000 €	4 965 €	3 965 €	17
IMPÔTS FONCIERS	4 000 €	4 303 €	303 €	15
ASSURANCE	1 200 €	1 251 €	51 €	4
FRAIS GÉNÉRAUX / FOURNITURES DIVERSES	700 €	1 153 €	453 €	4
TELECOM / INTERNET - SITE	600 €	476 €	-124 €	2
CONTENTIEUX	1 000 €		-1 000 €	0
TOTAL DEPENSES COURANTES ACTIVITE AFUL	61 350 €	64 995 €	3 645 €	228
TOTAL ECART RECETTES / DEPENSES ACTIVITE AFUL	-4 100 €	-7 578 €	-3 478 €	-27
RECETTES EXCEPTIONNELLES DE FILMS	4 000 €	5 100 €	1 100 €	18
ECARTS TOTAL (Rec- Dep)	-100 €	-2 478 €	2 378 €	-9

TRESORERIE AU 1er JANVIER 2023 15 127 €

DEFICIT 2023 -2 478 €

TRESORERIE AU 31 DECEMBRE 2023 12 649 €

Dont Compte Courant 236 €

Dont Livret A 12 413 €



Association **F**oncière **U**rbaine **L**ibre « *LES BOUVREUILS* »

65 boulevard Charles de Gaulle 91540 MENNECY

☎ 06 95 08 01 36 📧 contact@bouvreuils.fr

www.bouvreuils.fr

BUDGET 2024

Exploitation en Euros

	Réel 2023	Budget 2024	Réel en unitaire (Par résident)
RECETTES COURANTES AFUL			
COTISATIONS	57 050 €	59 850 €	210
PRODUITS FINANCIERS	367 €	900 €	3
TOTAL RECETTES COURANTES ACTIVITE AFUL	57 417 €	60 750 €	213
DEPENSES COURANTES AFUL			
ESPACES VERTS (Contrat d'entretien)	52 848 €	55 157 €	194
ESPACES VERTS 2024 (travaux supplémentaires)	4 965 €	4 000 €	14
IMPÔTS FONCIERS	4 303 €	4 733 €	17
ASSURANCE	1 251 €	1 301 €	5
FRAIS GENERAUX / FOURNITURES DIVERSES	1 153 €	1 300 €	5
TELECOM / INTERNET - SITE	476 €	500 €	2
CONTENTIEUX	0 €		0
TOTAL DEPENSES COURANTES	64 995 €	66 992 €	235
ECARTS RECETTES DEPENSES COURANTES	-7 578 €	-6 242 €	-22
RECETTES FILMS	5 100 €	4 000 €	14
ECARTS TOTAL (Rec- Dep)	-2 478 €	-2 242 €	-8

Trésorerie déc 2023

Variation 2024

Trésorerie déc 2024

12 649 €

-2 242 €

10 407 €

Vincent FRACHOT

Trésorier

tresorerie@bouvreuils.fr



REGLEMENT INTERIEUR

André DESFORGES, responsable du règlement intérieur, fait le constat de l'année écoulée quant à l'entretien général des propriétés, aux respects des règles en général et en particulier avec les autorisations de travaux.

TRAVAUX

L'année 2024 a été intense en traitement de demandes de travaux qui ont atteint le nombre de **56 dossiers** dont 16 ont nécessité également une déclaration préalable de travaux auprès du service urbanisme de la mairie de Mennecy.

Ces travaux sont divers : volets, volets roulants, portes de garage, allées de garage, abris de jardin, toitures, fenêtres de toit, portes d'entrée, clins de bardage, fenêtres et portes-fenêtres, ravalement, piscines ...

Il est rappelé que des entreprises sont recommandées par nos résidents pour divers travaux <https://www.bouvreuils.fr/numeros-utiles> et que cela peut aider à éviter d'éventuelles arnaques.

Nombre de demandes de travaux ont fait l'objet d'une visite sur place d'un membre de l'AFUL. Il est demandé de compléter les demandes de travaux à l'aide de croquis et/ou devis - notices (les prix peuvent être effacés).

Il est recommandé de déposer une demande à l'avance et ne pas attendre le dernier moment.

Quelques rappels à l'ordre pour des haies à tailler et jardins à entretenir. Quelques haies ont dû (certaines le doivent toujours) être taillées afin d'améliorer la sécurité.

Si vous êtes dans l'incapacité d'effectuer vous-même des travaux de tonte et de taille, quelques jeunes du quartier se proposent régulièrement, pour quelques euros, de le faire pour vous.

Pour rappel, tous les travaux extérieurs incluant également les remplacements à l'identique sont soumis à autorisation de l'AFUL.

Il est tout à fait admissible que des travaux doivent être réalisés en urgence, notamment lorsqu'il s'agit de protéger l'habitation (faîtage ou toiture endommagés) et nous avons connu ce cas particulier cette année.

Bien évidemment, dans ce cas, nous autorisons les travaux avant même d'avoir reçu toute demande. Il convient cependant de prévenir le responsable du règlement intérieur. **REPONSE TRES RAPIDE**

De même, certains propriétaires qui ont réalisés des travaux sans autorisation sont invités à faire rapidement une régularisation auprès de l'AFUL, voire avec l'urbanisme. Depuis plusieurs années, lors de vente, les notaires réclament impérativement les autorisations de l'AFUL et les documents d'urbanisme.

URBANISME

Il est rappelé que les Demandes Préalables destinées aux services d'urbanisme de la mairie sont disponibles sur notre site dans l'index "Travaux" <https://www.bouvreuils.fr/travaux>.

Vous avez également la possibilité de faire votre déclaration préalable de façon numérique en allant sur le site Urbanisme de la mairie

SECURITE

Il est rappelé que les jardins doivent être entretenus et **que les voitures ne peuvent stationner sur les pelouses privées que ce soit totalement ou à cheval sur la pelouse et la route.**

Les véhicules ne peuvent être garés sur les trottoirs.

Les horaires doivent être respectés pour la tonte ou usage de tout engin bruyant.



Association **F**oncière **U**rbaine **L**ibre « *LES BOUVREUILS* »

65 boulevard Charles de Gaulle 91540 MENNECY

☎ 06 95 08 01 36 📧 contact@bouvreuils.fr

www.bouvreuils.fr

Les engins bruyants de jardinage (tondeuses, tronçonneuses...) d'entretien (nettoyeurs haute pression...) ou de bricolage (perceuses...) ne peuvent être utilisés que :

- les jours ouvrables de 8 h à 12 h et de 14 h à 19 h
- les samedis de 9 h à 12 h et de 14 h à 19 h
- les dimanches et jours fériés de 10 h à 12 h

Ces règles peuvent parfois paraître contraignantes mais il y va de la sécurité de tous et de notre plaisir d'habiter dans notre AFUL.

Quelques rappels à l'ordre à certains chauffards eu égard à la vitesse pratiquée dans nos rues.

POUBELLE

Nous rappelons que les poubelles sont principalement ramassées le mardi. Les poubelles doivent donc n'être sorties que le lundi en fin de journée au plus tôt et doivent être rentrées le soir après le ramassage.

Enfin, il est important également de s'assurer que celles-ci sont bien fermées. Une poubelle qui déborde peut ne pas être ramassée mais aussi et surtout, en période de vent même léger, il n'est pas rare de trouver des détritiques dans la rue et sur les pelouses des voisins.

LOCATION IMMOBILIERE

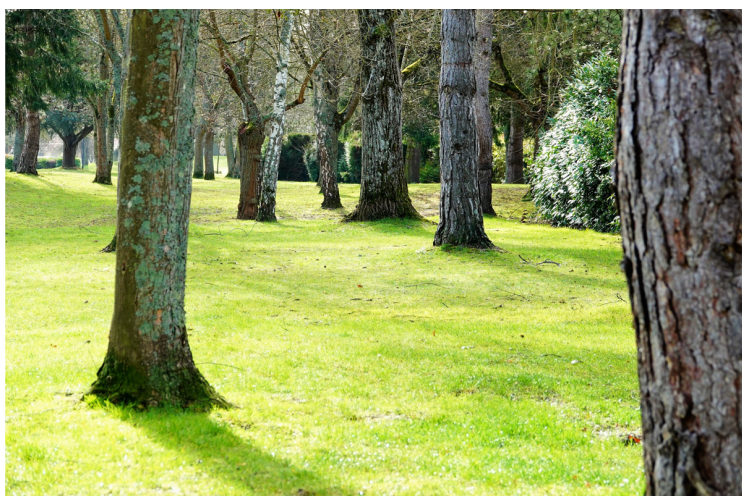
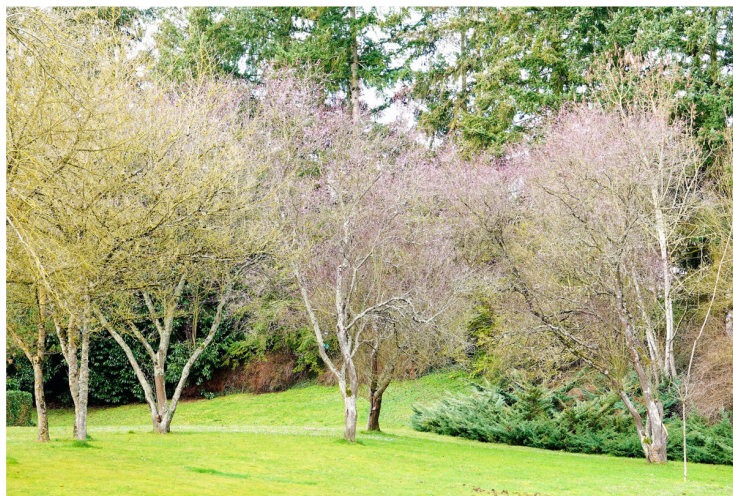
Les propriétaires qui mettent leur bien en location temporaire (type AirBNB) ou longue durée doivent s'assurer que le règlement intérieur (bruit, respect du voisinage, stationnement) soit respecté.

CONTACT

Une adresse mail est en place afin de faire parvenir vos demandes de travaux, poser vos questions sur un point du règlement ou obtenir des informations par rapport à des travaux envisagés :

reglement-interieur@bouvreuils.fr

André DESFORGES
Responsable "Règlement intérieur"



Grand espace vert avenue de Manassé - Isabelle Rippol, 12 mars 2023



Répartition des propriétaires présents ou représentés

- Nombre de propriétés : 284

- Nombre de propriétaires ayant voté ou donné son pouvoir : 151 (53%)

- Ne se sont pas prononcés : 133

rue André Le Nôtre

Présents et représentés 17%			
Propriétaires	12	Présents	2
Votants	2	Représentés	0
		Absents	10

rue des Alouettes

Présents et représentés 45%			
Propriétaires	20	Présents	5
Votants	9	Représentés	4
		Absents	11

place des Chardonnerets

Présents et représentés 59%			
Propriétaires	17	Présents	5
Votants	10	Représentés	5
		Absents	7

rue des Mésanges

Présents et représentés 58%			
Propriétaires	12	Présents	2
Votants	7	Représentés	5
		Absents	5

rue des Rossignols

Présents et représentés 79%			
Propriétaires	19	Présents	10
Votants	15	Représentés	5
		Absents	4

rue François Barbin

Présents et représentés 60%			
Propriétaires	20	Présents	7
Votants	12	Représentés	5
		Absents	8

rue Geoffroy Saint-Hilaire

Présents et représentés 62%			
Propriétaires	8	Présents	2
Votants	5	Représentés	3
		Absents	3

rue Raymond de Mareuil

Présents et représentés 51%			
Propriétaires	43	Présents	10
Votants	22	Représentés	12
		Absents	21

avenue de Manassé

Présents et représentés 72%			
Propriétaires	25	Présents	8
Votants	18	Représentés	10
		Absents	7

rue des Bouvreuils

Présents et représentés 39%			
Propriétaires	31	Présents	5
Votants	12	Représentés	7
		Absents	19

place des Loriots

Présents et représentés 54%			
Propriétaires	11	Présents	2
Votants	6	Représentés	4
		Absents	5

place des Pinsons

Présents et représentés 20%			
Propriétaires	10	Présents	2
Votants	2	Représentés	0
		Absents	8

rue Francisque Sarcey

Présents et représentés 29%			
Propriétaires	7	Présents	2
Votants	2	Représentés	0
		Absents	5

rue François Mansart

Présents et représentés 65%			
Propriétaires	37	Présents	11
Votants	24	Représentés	13
		Absents	13

square Jean Legendre

Présents et représentés 42%			
Propriétaires	12	Présents	2
Votants	5	Représentés	3
		Absents	7



RESULTATS DES VOTES

Nombre de votants ou représentés : **151**

- Nombre de propriétaires ayant voté : 75
- Nombre de propriétaires ayant voté en donnant son pouvoir : 76

	OUI	NON	ABSTENTION
Approbation du rapport moral	144	0	-
Approbation des comptes 2022	144	0	-
Quitus au comité de l'AFUL	144	0	-
Adoption du budget 2023	144	0	-

Élection des membres du comité

- Anne GAUCHER.....144 voix, élue
- Didier ROBIN.....141 voix, élu
- Vincent FRACHOT141 voix, réélu
- Frédérique LEVY MOUISSET.....144 voix, réélue

Composition du bureau

Le comité s'est réuni le 9 février 2024, la composition du bureau pour l'année 2024 est la suivante :

Gilles Rémond..... *Président*
Didier Robin..... *Vice-Président*
Frédérique Levy-Mouisset..... *Secrétaire, Accueil nouveaux résidents*
Vincent Frachot *Trésorier, Espaces verts, Responsable du broyeur*
Yannick Autran *Trésorier adjoint, Règlement intérieur et Accueil nouveaux résidents*

Membres du comité

Nicolas Bacon..... *Responsable des Espaces verts, Règlement Intérieur,*
Benoît Bordere..... *Espaces verts*
Marine Delvienne..... *Espaces verts, Accueil nouveaux arrivants*
André Desforges..... *Responsable du Règlement intérieur*
François Frobert *Accueil nouveaux arrivants, Plans & archives*
Anne Gaucher..... *Espaces verts*
Pascale Mil *Règlement Intérieur, Accueil nouveaux arrivants*